

Bulletin Communal - bimestriel août 2009 - n°122



L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be

CompuLED



Vente et conception diverses en Informatique et Multimedia

- Réparation •
- · Installation sur site ·
- Software Hardware
 - Imprimantes
- Etude et création de réseau
 - Dépannage à domicile •

Rue de Bure, 6 6953 Lesterny Tél/Fax 084/36 61 82 info@compuled.be www.compuled.be

Charpentes - Ardoisier - Zingueur

Rue de France, 15 — 6953 FORRIERES

Tél./Fax : 084/36 66 18

GSM: 0497/ 546 495

VOUS CHERCHEZ UNE AIDE MENAGERE ?



7,50€ de l'heure et **5,25**€ après déduction fiscale.

Vous ne désirez que 2 heures tous les quinze jours ? Chez nous c'est possible!

Ce service comprend : nettoyage de votre maison – le repassage à votre domicile le transport des personnes les courses ménagères.

<u>TELLIN</u>: 084/36 73 47 Mme Vanacker 0473/20 17 15 Melle Brilot



Funérarium à Jemelle : Place des Déportés, 2 5580 Jemelle Funérarium à Wellin: Rue de Gedinne, 16A 6920 Wellin

POMPES FUNÈBRES : POL LAFFUT & MARCEL JAMME Chaussée de l'Ourthe, 95, - 6900 Marche-en-Famenne

Tél: 084/46 62 11



Les Jardins du Linçon

Entretiens & Aménagements d'Espaces Verts

Tél: 084/36 71 37 - GSM: 0475/36 84 49

Rue Maréchal Foch, 57 - 6927 Grupont

lesjardinsdulincon@skynet.be



084/36 60 12 084/36 62 22 ENTREPRISE ISO 9001

TRAVAUX DE VOIRIE

TERRASSEMENTS

CANALISATIONS

• EGOUTS

• DISTRIBUTION D'EAU

AMENAGEMENT ABORDS ASPHALTAGE & PAVAGE

LOCATION MATERIEL AVEC CHAUFFEUR

Le Mot du Bourgmestre

Administration

Editorial

Echos de la majorité

Permis de conduire refusés

Coupez votre moteur

Des nouvelles du Conseil

Consultatif des Aînés

Informations pour les aînés

Bibliobus - Changement d'horaire

Espace Public Numérique

Permanences énergie

Travaux

Quoi de neuf sur les travaux?

C.P.A.S.

Recherche de locaux.

D.E.F.I.T.S est à votre disposition.

Environnement

Les déchets de tonte de pelouse

Police

Fraudes au GSM, prudence ...

Jeunesse Extra-scolaire

La Capucine

L'école des devoirs

Activités vacances 2009

Eté solidaire

Tourisme

Journée du Patrimoine.

Bibliothèque

Histoire d'un soir ...

Agenda

Divers

Le Service d'Aide aux Victimes Avis de parution prochain EuropaBures Au moment de la parution du présent bulletin les vacances se terminent! Nous supposons que celles et ceux qui ont eu la chance de partir ont pris du bon temps et des réserves pour reprendre l'année scolaire ou le boulot.

VANDALISME

Encore et toujours des frais à charge de la communauté. Que ce soit à la Piste Vita où il faudrait un surveillant 24 Hr sur 24 Hr, en bordure de la petite plaine des sports à côté de l'école communale de Tellin, au Hall des Sports, aux passerelles enjambant le fossé audessus de la même école, à la clôture de la petite aire de jeux près du terrain de football de Tellin, etc.

Que pouvons-nous faire sinon faire procéder aux réparations sur le dos de nous tous mais vous pouvez également, vous parents, sensibiliser les jeunes aux différents coûts de ces prestations. D'autant plus que, si nos informations sont exactes et nous n'en doutons pas, que les auteurs de certains actes perpétrés comme dit ci-dessus sont le fait de jeunes ayant déjà commis d'autres faits!

CAMPS SCOUTS

Nous avons tendance à oublier l'appellation «scouts» et à parler de camps de jeunes. Sans pour cela être négatifs nous pouvons dire que l'esprit du scoutisme est loin pour certains jeunes. Peu ou pas de respect des riverains des camps, de l'environnement, du bien d'autrui, etc. C'est ainsi que de la musique, pas en sourdine, est entendue jusqu'aux petites heures, que du bois de chauffage disparaît, que des riverains ont difficile à dormir une nuit tranquille, que des feux sont allumés sans prendre beaucoup de précaution en période de sécheresse, etc ...

L'inspecteur de proximité de la police est passé dans chaque camp. Dès les prochaines vacances, il y aura lieu pour chaque propriétaire de terrains loués à des camps de jeunes de renseigner les responsables des locataires à l'Administration communale au moins 15 jours avant l'occupation réelle. Un contrôle de police aura lieu dès le premier jour de la dite occupation. Il est trop facile de louer, de prendre l'argent de la location et de se laver ensuite les mains de ce qui peut se passer pendant la présence sur le terrain!

Des faits récents démontrent à suffisance que les directives communales n'ont pas été respectées et que nous sommes passés à côté de situations qui auraient pu être graves.

Il est IMPOSSIBLE de prévoir un service de police à proximité de chaque organisation. Vous savez comme nous que la zone de police comporte 9 communes. Quoiqu'il en soit et ceci est également un rappel, n'hésitez pas à contacter le 101.

Au cas où vous êtes victime de l'un ou l'autre méfait ou si vous remarquez des agissements suspects.

Ne pensez pas « Que cela n'arrive qu'aux autres »!

TRAVAUX

Le plan Mercure principalement pour le quartier rue de Lesterny-Vieux Chemin de Grupont à Bure en ce compris le remplacement d'une partie de la distribution d'eau, est en voie de finition. La Ruelle suivra...pour la fin de l'année. Avant cela croisons les doigts pour que l'école de Resteigne soit rapidement fonctionnelle.

Le début des travaux au bâtiment du Pachy ne devrait plus tarder.

EOLIENNES

Le projet des éoliennes : Vous avez toutes et tous vu la publicité faite actuellement pour l'électricité verte. En ce qui nous concerne, nous attendons les résultats de l'enquête promis pour juin et puis juillet mais nous croyons que la société n'a pas donné l'année ...

Celles et ceux qui ont écouté le discours royal à l'occasion de la Fête Nationale, ont entendu le Souverain dire qu'il fallait rechercher des sources d'énergie nouvelle Suivez notre regard ...les éoliennes notamment... si seulement les opposants pouvaient réfléchir un moment... Les images données à la TV lors du Tour de France cycliste ont pu illustrer à plusieurs reprises des éoliennes plantées çà et là dans les paysages en France ou en Suisse. Une grande quantité d'éoliennes en plein sommet de crête avec de part et d'autre de jolis villages, d'autres en pleine vallée...Vous savez comme moi qu'il y a de très beaux coins dans ces deux pays mais probablement que les citoyens pensent différemment que chez nous !

Grippe A H1N1

Fin juillet, lorsque nous écrivons ces quelques lignes, la grippe dont question est toujours en voie d'extension mais serait traitée comme une grippe saisonnière. Restez à l'écoute des nouvelles en ce domaine et n'hésitez pas à contacter l'Administration communale mais en cas de maladie contactez bien sûr et en grande priorité votre médecin.

Bonne reprise à toutes et à tous et gardons le moral!

Guy Jeanjot Bourgmestre

Administration

Echos de la majorité

Quelques nouvelles des derniers conseils communaux ...

Je vous rappelle qu'il n'est pas possible de développer, par manque d'espace, dans le bulletin communal, toutes les décisions du conseil communal.

Les procès verbaux des conseils communaux sont consultables sur le site internet de notre commune « www.tellin.be ».

Lors du conseil communal du 27 mai 2009, il a été décidé d'approuver :

 Le montant de la prime communale de naissance et d'adoption pour les exercices 2009 et suivants, au montant de 55
 € par enfant.

- Le cahier spécial des charges relatif à l'acquisition de mobilier pour l'école de Resteigne pour un montant de 14.810,00
 € TVA comprise.
- Les cahiers des charges des différents lots (lots 1, 2, 3 et 4) relatifs à l'aménagement de l'Etang des Moines. Les montants estimés des différents lots sont respectivement de 47.205 €, 70.785 €, 28.592 € et 47.205 €. Ces aménagements sont financés à 100% par la Région Wallonne. Vu les budgets limités de la région en la matière, il a été nécessaire de diviser les travaux en plusieurs lots à répartir sur plusieurs années.
- Le marché public ayant pour objet "Réparation et entretien de voirie en 2009 Mission d'auteur de projet". Le montant est estimé à 2.500,00 € hors TVA ou 3.025,00 €, 21 % TVA comprise.
- Le décompte final relatif aux travaux d'égouttage et ou d'endoscopies de la rue des Cachets à Resteigne au montant de

280.845,70 € hors TVA,

•Les points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires des intercommunales INTERLUX, SOFILUX, TELELUX, AIVE, IDELUX et IDELUX Finances.

Lors du conseil communal du 25 juin 2009, il a été décidé d'approuver :

- Le plan comptable de l'eau 2008 et de solliciter les autorisations requises pour augmenter le coût vérité de distribution de 1.76 € à 1.90 € à partir du 01.01.2009. Rappelons ici que nous sommes tenus d'équilibrer financièrement le service eau, et d'appliquer le prix de distribution déterminé par le plan comptable de l'eau.
- Le budget 2009 de la Maison du Tourisme et l'intervention de notre commune au montant de 19.591,00 €, soit 371,00
 € de plus que le montant inscrit au budget communal 2009.
- Le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché ayant pour objet "Dégâts d'hiver 2008/2009 : Réparation et entretien de voiries en 2009". Le montant est estimé à 118.721,33 €, TVA comprise. Ces travaux sont financés à concurrence de 75 % avec un maximum de 80.000 € par la Région Wallonne.
- Le remplacement de la canalisation d'égout de « La Ruelle » à Bure. Une demande de modification du plan triennal des travaux 2007-2009 sera introduite afin d'obtenir une subvention de l'ordre de 60% des travaux estimés à 43.960,00 € HTVA.
- Les points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale Vivalia (hôpitaux), sauf les points relatifs au Plan stratégique 2009

de l'Association Intercommunale VIVA-LIA et à la Fixation de la cotisation AMU « Aide médicale d'urgence » 2009 ; pour ces deux derniers points, les conseillers ont voté contre.

D'autres nouvelles en bref ...

- Le site internet de notre commune subira dans les prochains mois un « relifting » grâce à la plateforme de la région wallonne « Agoracités ».
- Comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, une grande enquête (sous forme papier ou en ligne), réalisée par notre conseil consultatif des aînés, va être lancée auprès de nos aînés.
- Les travaux relatifs à l'aménagement de la grange du « Pachy » ont été adjugés par Idelux à la firme Damilot. Les travaux devraient commencer prochainement.
- Une étude relative au positionnement touristique de Tellin comme village de la cloche et du carillon va prochainement être réalisée. Cette étude est entièrement financée par la province de Luxembourg; elle vise à réaliser un diagnostic des différents produits touristiques existants, à émettre des propositions d'amélioration de l'existant et de nouveaux produits à développer, et à évaluer la faisabilité économique des différents produits.

Bonne fin de vacances et/ou bonne rentrée à toutes et à tous.

> Pour la majorité Jean-Pierre Magnette Échevin des finances

Permis de conduire belges refusés en France?

Vous avez rencontré des problèmes avec votre permis de conduire en France? En principe, sauf dans de rares cas, il ne devrait plus y en avoir...

Certains touristes belges ont en effet récemment eu la mauvaise surprise de voir leur permis de conduire (datant d'avant 1989) refusé..., une amende de 250 Euros et pour certains, la saisie du véhicule. (Source Skynet) En principe, tout conducteur belge peut conduire dans l'ensemble de l'union européenne avec son permis de conduire. Toutefois, «dans quelques arrondissements français, la police a effectivement donné des PV aux conducteurs belges dotés d'anciens permis», explique le porte-parole du SPF Mobilité et Transports, Thomas de Spiegelaere.

Si malgré tout, vous recevez une amende: il suffit de déposer une réclamation

accompagnée d'une copie de votre permis de conduire et d'une déclaration de votre commune en Belgique ou de la police belge attestant que votre permis de conduire est toujours valable...

Toutefois, votre permis de conduire doit être revêtu d'une photo récente. Si tel n'est pas le cas, votre document doit être renouvelé par un modèle récent. La confection d'un nouveau permis vous coûtera la somme de 16€.

COUPEZ VOTRE MOTEUR SVP!

(Art 8.6 de l'arrêté royal du 04/04/2003 modifiant l'AR du 01/12/75 portant règlement général sur la police de la circulation routière)

Nous demandons aux personnes qui vont chercher de l'eau à la source Chemin des Cachets à Resteigne de couper le moteur de leur véhicule pendant qu'ils remplissent leurs jerricans d'eau. D'avance nous vous remercions de respecter la tranquillité des habitants de l'endroit.

Des nouvelles du Conseil Consultatif des Aînés

Le formulaire d'enquête est terminé et les Aînés de l'entité l'on reçu ces derniers jours. Il y a 2 possibilités pour y répondre : soit avec le formulaire papier, soit via Internet : vous accédez au formulaire via le site www.tellin.be en cliquant sur le lien «enquête du CCA ».

Si certaines personnes souhaitent de l'aide pour remplir le questionnaire, ils peuvent faire appel à un des membres suivants du CCA: Michel SLEGERS – Françoise WATHELET PAU- LET - Christiane ANTOINE DUBUISSON - Guylaine LAM-BERT LAURENT - Anne-Marie VANGHELUWE LARDINOIS - Marie-Josée LARDINOIS - Rosa GHYSENS WILEM - Nathalie VINCENT DEVALET.

Nous demandons aux Aînés de répondre à l'enquête pour le 15 septembre au plus tard.

D'avance nous vous remercions de l'attention que vous prêterez à notre enquête.

INFORMATION POUR LES AÎNÉS : Arrêt définitif du projet « Carte SENIOR et de l'édition du magazine « Actifs »

Nous avons reçu dans le courant du mois de mai un courrier nous signalant l'arrêt définitif des activités de l'ASBL « Carte SENIOR ».

Malgré les négociations de l'ASBL avec la Communauté Française, aucun accord n'a été trouvé afin de maintenir ses activités.

Administration

BIBLIOBUS – CHANGEMENT D'HORAIRE ET DE STATIONNEMENT À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2009.

A partir du 1er septembre, il y aura une modification dans l'horaire de passage du bibliobus :

BURE : 2^{ième} vendredi du mois - Stationnement près de la Fontaine Royale de 16 h 30 à 17 h 30

11 septembre

09 octobre

13 novembre

11 décembre

TELLIN: 4^{ième} vendredi du mois - Stationnement sur le parking situé entre la maison ROSSION (Rue Grande, 2) et le nr 39 de la rue de Bouillon de

16 h 30 à 17 h 30

25 septembre

23 octobre

27 novembre * 25 décembre : Vacances de Noël

PERMANENCES ENERGIE

Les prochaines permanences du Conseiller en énergie auront lieu : Septembre : 10 - 24 - Octobre : 08 -22

N'hésitez pas à venir rencontrer, Monsieur Olivier DION (Conseiller en énergie) tous les 2^{ième} et 4^{ième} jeudis du mois de 17 à 20 hrs à l'Administration Communale (entrée façade).

GSM: 0479/86.82.91 - E-mail: olivier.dion@publilink.be









Trois jours de bonheur pour ce 6ème rassemblement des Bures en Angleterre. Accueillis par les localités de Bures St Mary, Bures Hamlet et Mount Bures, la trentaine de Burois qui avait effectués le déplacement ont retrouvés avec plaisirs leurs homologues de Bure (Jura SUISSE), de Bure (Vénétie Italie, de Bures (Meurthe et Moselle France), de Morainvilliers-Bures (Yvelines France), Oberbüren (SUISSE Alémanique), de BÜREN (ALLEMAGNE) et de Zbure (SLOVENIE). Pour des raisons liées à l'épidémie H1N1 la délégation de Bure les Templiers (Côte d'Or France) notre prochain accueillant en 2011 s'est désisté trois jour avant la rencontre. Un accueil presque parfait, des activités et une visite de la région, des sauts en parachutes avec les drapeaux des pays invités, une fanfare militaire, un après-midi de plaisirs dans le parc d'une demeure de prestige, avec initiation au crocket et challenge inter-pays. Une soirée « STING dans un pub local, et toute une ambiance de folklore slovène. De nombreuses prestations de groupe de jeunes musiciens locaux, des repas british très appréciés, un office religieux anglican en partie francophone et surtout pas une goûte de pluie. EUROPA BURES 2009 que de souvenirs. Rendez-vous en 2011 en BOURGOGNE. Et pour le vingtième anniversaire de la première rencontre. Les Bures se retrouveront en Belgique comme en 1993. Dès la rentrée de septembre nous seront en mode actif pour cette préparation. Car nous ne pouvons rater notre objectif.

Si vous souhaitez vous impliquer avec nous dans la préparation et la réalisation d'EUROPA BURES 2013, laissez-nous un sms au n° suivant : 0496708205. Ou par mail à l'adresse suivante : carrefourasbl@gmx.com. Nous aurons besoin de vous, techniciens, traducteurs, interprètes, guides, artistes, votre travail, vos contacts, vos capacités seront reconnues. Notre projet n'est pas simplement limité à quelques uns, il doit être étendu à notre commune, notre région. L'occasion d'une mise en lumière de nos atouts.

ESPACE PUBLIC NUMERIQUE

Carte d'identité électronique

L'Espace Public Numérique de Tellin vous propose de découvrir la nouvelle carte d'identité électronique et ses usages (y compris la " Kids-ID ", la carte d'identité pour enfants)

Deux séances sont déjà programmées pour septembre :

- le samedi 12 septembre de 9h30 à 12h30
- le mercredi 23 septembre de 18h30 à 21h30

Séances gratuites, mais réservation souhaitée.

Ne tardez pas à vous inscrire : les premiers recevront un lecteur de carte d'identité électronique.

D'autres séances auront lieu d'ici la fin de l'année.

Formations en Informatique

Au programme de la rentrée :

- Retouche photo numérique : recadrer, redimensionner, effacer des éléments indésirables, appliquer des effets spéciaux à vos photos.
 - Mercredi **16 septembre** de 18h30 à 21h30 Tarif : 5 €
- Bases de l'informatique : 5 séances pour découvrir l'ordinateur, la souris, Internet et le courrier électronique.

Vendredi 11/09 + 18/09 + 25/09 + 02/10 + 09/10 - de 9h30 à 12h30 - Tarif : 10 €

Accès libre : nouvel horaire !

Le matériel (PC, webcam, accès internet) est mis à votre disposition les :

- lundis de 10h à 12h
- mercredis de 16h30 à 18h30
- vendredis de 14h à 16h

Sans rendez-vous. Tarif : $1 \in$ / heure (0,5 € / h si – de 18 ans).

Cours particuliers

Uniquement sur rendez-vous. Tarif: $2 \in /$ heure $(1 \in /$ h si – de 18 ans).

Thèmes : bases, traitement de textes, tableurs, gestion fichiers, courrier électronique, recherche Internet, prise de vue, retouche et gestion photos numériques, etc.

Renseignements & inscription

Par e-mail à **tellin@epn-haute-lesse.be** ou par tél au **0479 29 90 00**. Au plaisir de vous y retrouver nombreux

Pierre Lardinois Animateur / Formateur Espace Public Numérique de la Haute-Lesse





space

Public

Libin

Numérique

Quoi de neuf sur les Travaux?

Les congés de la construction ont pris fin et tous les travaux en cours vont pouvoir reprendre.

Ecole de Resteigne

Le bâtiment est couvert et les châssis seront posés dans les prochains jours. Resteront à réaliser les plafonnages et autres finitions ainsi que le chauffage. Malgré toutes les promesses faites, il ne sera malheureusement pas possible de bénéficier des nouvelles installations pour la prochaine rentrée scolaire. Nous espérons néanmoins investir les nouveaux locaux après les vacances de Noël.

Plan MERCURE – Entretien de voirie à Bure.

A la lecture de ces <mark>lignes, les travaux</mark> auront repris à la Rue<mark>lle à Bure.</mark>

Bonne nouvelle, les travaux supplémentaires concernant le remplacement du réseau d'égouttage posé à trop faible profondeur seront pris en charge en partie par la SPGE. La nouvelle voirie pourra ensuite être réalisée.

La distribution d'eau de la rue de Lesterny est quant à elle, entièrement rénovée. Là aussi, les travaux de voirie devraient être terminés rapidement.

NB: Nous attirons votre attention sur la modification du carrefour avec la RN 803. Contrairement à certains dires, les bordures ne présentent pas un danger supplémentaire à cet endroit. Le marquage a été modifié en concertation avec l'IBSR qui a approuvé la mesure prise. Le but étant, ici, de ralentir les voitures entrant dans la rue de Lesterny et d'ainsi limiter les vitesses excessives à cet endroit.

Travaux futurs

La conduite de distribution d'eau, rue du Thioray à Resteigne (côté droit), va être remplacée dans les prochaines semaines. L'entreprise MAGERAT de Wellin, chargée de l'exécution des travaux, devrait commencer ceux-ci début septembre.

Là aussi, nous comptons sur votre compréhension face aux coupures d'eau qui pourraient survenir.

Les châssis de l'Administration communale vont être remplacés dans les prochaines semaines ainsi que l'éclairage de l'école de TELLIN et ce, afin de réduire les dépenses énergétiques de ces bâtiments.

La première phase des travaux d'aménagement du site du Pachy (bâtiment en face du Musée) a été adjugée à la firme DAMILOT SPRL de Resteigne. Les travaux devraient commencer, là aussi, dans les prochaines semaines.

En ce qui concerne les deux dossiers d'égouttage de Resteigne (Chemin du Bois et rue d'Hervin), nous sommes toujours dans l'attente de l'approbation des dossiers par la SPGE.



Les ouvriers communaux, aidés ces dernières semaines par une équipe de jeunes dans le cadre « d'été solidaire », ont réalisé une nouvelle enceinte autour de la plaine de sport située à côté de l'école de TELLIN.

Nous espérons que ces travaux seront respectés et non vandalisés comme l'a encore été la clôture de l'aire de jeux à l'arrière.

Nous vous rappelons, à ce sujet, qu'une surveillance accrue a été demandée et que la Police locale en a été informée afin de faire cesser ce genre de dégradations et en punir les auteurs.

Modifications dans l'équipe.

Suite au dernier appel à candidatures, un agent technique a été engagé afin de seconder notre agent technique en chef.

Il s'agit de M. Jacky DEVALET de Grupont. Celui-ci sera chargé de la gestion quotidienne des ouvriers communaux. Mme Nathalie WYNS, déjà employée au sein de la Commune, sera chargée du secrétariat du service travaux.

La direction générale du service travaux ainsi que la gestion des chantiers seront toujours assurées par M. PETIT Pascal, Agent technique en chef.

Service travaux:

Direction: PETIT Pascal
Bureau: 084/37 42 84
Gsm: 0495/20 25 06
E-mail: pascal.petit@tellin.be

Service ouvrier: DEVALET Jacky
Gsm: 0499/40.98.24

Secrétariat : WYNS Nathalie Bureau : 084/36 61 36

E-mail:

nathalie.wyns@tellin.be

PETIT Pascal Agent Technique en chef



CPAS

Recherche de locaux

D.E.F.I.T.S., dispositif d'insertion socio-professionnelle, implanté à TELLIN, cherche à proximité des locaux devant lui permettre de développer ses contacts. Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact

avec Monsieur Henri LIERNEUX au 084/36.66.62



ENVIRONNEMENT

Les déchets de tonte de pelouse sont toxiques pour nos rivières



« L'herbe répandue dans le cours d'eau est bien sûr « biodégradable » ! Mais cette transformation ne se fait pas sans dommages pour l'environnement : réduction de la teneur en oxygène dissous, colmatage des fonds par les résidus, pollution visuelle, étouffement de la végétation herbacée des berges qui en sont fragilisées.

Utilisez donc le parc à déchets verts, le parc à conteneurs ou compostez vos végétaux à domicile!

La cellule de coordination du Contrat de Rivière Lesse (Source : « Journées du nettoyage » CR Vesdre, CR Amblève, CR Ourthe)

POLICE

LE SERVICE PREVENTION DE LA ZONE DE POLICE SEMOIS ET LESSE VOUS INFORME ET VOUS CONSEILLE

FRAUDES AU GSM, LA PRUDENCE S'IMPOSE.

Plusieurs procédés frauduleux utilisés par des bandes de malfrats sont actuellement mis en exergue :

1er: il consiste à vous appeler sur votre Gsm en se faisant passer pour un employé de votre provider Gsm. Il vous demande de taper les touches: 09# ou #09 ce qui lui permettra de lire le numéro de votre carte SIM et de fabriquer une nouvelle carte.

2ème : il consiste à vous envoyer un sms vous invitant à composer le numéro : (014)145.51.14 et leur permettra alors de pouvoir téléphoner sur votre compte (confirmé par KPN, Vodafone, Proximus et Mobistar)

3ème : si vous recevez un appel avec comme message : ACE ne répondez pas, c'est un virus qui détruit le téléphone et la carte SIM (confirmé par Nokia, Sagem et Motorolla)

4ème : à la suite d'une participation à un concours par SMS, on vous indique le coût du SMS envoyé et reçu. Vous êtes alors inscrit dans une base de données et vous recevez régulièrement sans l'avoir demandé des SMS surtaxés pour d'autres concours. Cela fait

grimper votre facture. Le conseil des opérateurs est de faire bloquer

SERVICE PREVENTION

votre Gsm de manière à ne plus envoyer ni recevoir de SMS surtaxés.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le Service Prévention de la Zone de Police Semois et Lesse aux numéros suivants : 061/465824 ou 0498/882361.

JEUNESSE & EXTRA SCOLAIRE

Accueil extrascolaire - Commune de Tellin

Année scolaire: 2009-2010

La capucine

La Capucine est :

- le lieu des activités extrascolaires mis en place par le CPAS de Tellin.
- reconnue et agréée par l'ONE comme lieu d'accueil extrascolaire. Ce qui signifie que, toute participation de l'enfant, peut faire l'objet d'un relevé de prestations et d'une attestation de dépenses déductibles pour garde d'enfant de moins de 12 ans, délivrée en fin d'année.
- · accessible à tous les enfants domiciliés dans l'entité ou fréquentant les écoles de la commune.
- accessible chaque jour dès la sortie des classes et lors des congés scolaires. Pour les enfants fréquentant les écoles de Bure et de Resteigne un transport est organisé à la sortie des classes.
- située au rez-de-chaussée du bâtiment polyvalent à côté du hall omnisports à Tellin.

Plusieurs services sont proposés : 1) En périodes scolaires : LA GARDERIE:

Elle accueille les enfants chaque jour dès la sortie des classes et jusque 18 heures.

Possibilité de réaliser les devoirs. Il s'agit d'un travail collectif et non d'un suivi individuel.

Une inscription préalable et obligatoire doit se faire via le chef d'école, les accueillantes ou les responsables du service le matin au plus tard.

DES ACTIVITÉS CRÉATIVES

Le mercredi après-midi à partir de 13 heures 30 et jusque 16 heures des ateliers sont proposés aux enfants de 3 à 12 ans.

Le programme des ateliers sera communiqué dans le courant du mois de septembre.

Les enfants qui y participent doivent res-

pecter l'horaire des activités.

Possibilité d'une garderie jusque 18 heures pour les enfants dont les parents travaillent.

Une inscription préalable est obligatoire et doit se faire auprès du personnel ou des responsables de l'accueil (084/387614 ou 084/366662) le matin au plus tard.

L'ÉCOLE DES DEVOIRS

L'école des devoirs est accessible à tous les enfants.

Des bénévoles ainsi qu'une coordinatrice assurent le suivi et aident chaque enfant dans l'apprentissage des matières non assimilées et/ou dans la réalisation de ses devoirs.

La prise en charge d'un enfant fait l'objet d'une demande et d'un entretien préalable avec les parents, l'instituteur (trice) et la responsable de l'école des devoirs afin de bien déterminer ce dont l'enfant a besoin.

Toute participation nécessite une inscription préalable.

Pour plus d'informations, contactez Laura Libert ou Françoise Vanlaere au 084/38.76.14

2) Congés scolaires et journées pédagogiques:

Lors des congés scolaires, des ateliers créatifs ainsi que des stages sont proposés. Une inscription et un payement préalables sont indispensables.

Les ateliers créatifs et les stages débutent à 9h30 et se terminent à 16 heures. Une garderie est assurée de 8 heures à 17 heures 30.

Modalités pratiques :

Un dossier d'inscription reprenant une fiche médicale et administrative ainsi qu'un règlement d'ordre intérieur sont transmis aux parents dès le premier jour de participation. Une participation financière à l'heure est demandée pour la garderie : 1€50/h pour le premier enfant, 1€/h pour les suivants.

Une participation

financière est demandée pour les ateliers créatifs et congés scolaires. (5€50 par jour)

Le payement des activités se fait soit par l'achat de cartes de présences auprès des responsables de la Capucine soit par facturation mensuelle.

Les enfants qui ne sont pas inscrits pour la Capucine ne sont pas repris à la sortie de l'école. Il est donc indispensable d'inscrire son enfant le matin auprès du chef d'école ou à la garderie du matin.

NOUS INSISTONS POUR QUE VOUS SIGNALIEZ AUX ENSEIGNANTS OU AUX ACCUEILLANTES TOUTES MODI-FICATIONS CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT PAR LE PER-SONNEL DE LA CAPUCINE.

Pour plus d'informations et pour les inscriptions contactez: Françoise Vanlaere coordinatrice de l'accueil extrascolaire 084/387614 ou 084/366662 (bureau situé à l'étage de la Capucine).

L'école des devoirs

Bonne nouvelle.

L'école des devoirs vient de recevoir sa reconnaissance par l'ONE;

Cette reconnaissance est en quelque sorte un «label de qualité» qui montre le travail réalisé par les responsables et les bénévoles qui assurent le suivi et l'aide auprès de chaque participant.

Cette reconnaissance signifie aussi que toute participation des enfants à l'EDD peut faire l'objet d'une attestation de présence qui donne droit à une réduction fiscale.

Dès le 7 septembre l'école des devoirs ré-ouvrira ses portes. Il s'agit d'un service proposé à tous les parents et les enfants (peu importe leur lieu de scolarité) qui souhaitent une aide concernant :

- la réalisation des devoirs
- la compréhension d'une matière non acquise



Les enfants inscrits à l'école des devoirs, sont invités à participer à un atelier «fabrication de jeux pédagogiques et didactiques» qui sera mis en place le mercredi après-midi.

Dans cet atelier, les enfants fabriqueront des jeux qui serviront pour les apprentissages de lecture et de mathématique à l'école des devoirs.

Les dates de ces ateliers sont encore à préciser.

Concrètement comment cela se passe ? Les parents qui souhaitent que leur enfant participe à l'école des devoirs doivent obligatoirement les inscrire via le service de l'accueil extrascolaire : 084/387614.

Une première rencontre avec les parents permettra de discuter des objectifs qui seront fixés et poursuivis avec l'enfant ainsi que le nombre de jours de participation.

Une collaboration entre parents, enfants, enseignants, encadrants, doit être établie avant la participation de l'enfant ; ceci pour permettre à chaque acteur de connaître les objectifs fixés et de travailler dans la même direction.

L'école des devoirs ne sera pas un lieu de rééducation et de remédiation à l'échec scolaire mais bien un endroit où l'enfant peut venir chercher :

- une aide pour l'apprentissage de la lecture, écriture, organisation du travail,...
- une écoute
- un lieu calme et propice pour la réalisation des devoirs
- un lieu de partage d'idées
- un lieu où il se sent bien.

Modalités pratiques :

Jour d'ouverture : Les lundi et jeudi de 16h à 17h30

Lieu: La Capucine 33i rue de Rochefort à Tellin

PAF: 1€50

Les prestations seront facturées en fin

de trimestre.



Pour les parents qui le souhaitent, il est possible d'intégrer la Capucine (garderie) après la participation de l'enfant à l'école des devoirs.

Vous souhaitez que votre enfant participe à l'école des devoirs ? Prenez contact avec Françoise Vanlaere ou Laura Libert au 084/387614 ou 084/366662.

Un premier entretien déterminera les aspects pratiques de la prise en charge.

APPEL A LA POPULATION:

Vous souhaitez consacrer une, deux ou trois heures par semaine aux enfants pour les aider dans l'apprentissage de la lecture, dans la réalisation des devoirs ou dans l'acquisition des différentes matières scolaires, alors n'hésitez pas à prendre contact avec Françoise Vanlaere ou Laura Libert au 084/387614, car nous manquons de bénévoles.

Nous vous remercions pour votre participation.

Activités vacances 2009

Plein succès pour les stages organisés par l'accueil extrascolaire durant ces vacances d'été 2009.

Plus de 140 enfants différents (40 de plus que l'année dernière) ont participé à ces sept semaines d'animation.

Cow-boys, indiens, scrapbooking, peinture, art, nature, sport, chevaliers, cuisine, informatique ... des activités bien différentes qui ont répondu à la demande de nombreux enfants et parents.

Merci aux animateurs qui ont consacré

de nombreuses heures de travail à ces jeunes.

Nous espérons que l'an prochain, un programme aussi varié et riche en techniques puisse vous être proposé.

Eté solidaire

Le projet « été solidaire » mis en place avec la collaboration de la Région Wallonne, la commune et le CPAS, a permis à 10 jeunes âgés de 15 à 19 ans de travailler durant ce mois de juillet sur différents sites de la commune et également d'apporter leur aide et leur service auprès des personnes âgées, isolées ou à mobilité réduite des quatre villages de l'entité. Travaux de peinture, tonte de haie, de pelouse, rafraîchissement des châssis, nettoyage d'un grenier, entretien du jardin à Bure... toutes des tâches qui ont permis aux jeunes de rendre service à la population. Merci aux personnes qui leur ont fait confiance et qui les ont encadrés et merci à ces jeunes pour la qualité et la quantité de travail réalisé. Nous espérons que l'an prochain, la population tellinoise fera davantage appel encore à ce service qui vaut la peine d'être développé.



TOURISME

JOURNÉES DU PATRIMOINE

MUSEE DU CINEMA ANCIEN CINE 16

Visites: 14 hrs – 15 h 30 - 17 h - les samedi et dimanche 12 et 13 septembre 2009. 21 rue Américaine à Grupont. Tél.: 084/36.68.12

Entrée gratuite au Musée de la cloche et du carillon

Samedi 12 septembre de 10 à 12 h et de 14 à 17 h Dimanche 13 septembre de 14 à 18 h

Tourner la page... le Patrimoine religieux d'après-guerre.

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, les 12 et 13 septembre 2009,

Venez (re)découvrir l'église Saint-Isidore de Marloie

Le patrimoine architectural en Famenne a essuyé de sérieux dommages au cours de la Seconde Guerre Mondiale. Les édifices religieux n'ont pas échappé aux destructions, créant un vide dans le paysage et l'identité villageoise. La nécessité de reconstruire, la volonté de « tourner la page », s'est rapidement fait ressentir, et les fonds de la Caisse des Dommages de Guerre permirent aux villages meurtris de retrouver un lieu de culte.

Dans bien des cas, la reconstruction fut préférée à la restauration de l'existant. Ce fut l'occasion d'employer un vocabulaire architectural novateur pour l'époque et davantage encore pour de modestes villages. Construite en 1954

par l'architecte Victor Sarlet, l'église Saint-Isidore de Marloie est un beau témoin de cet esprit.

Visites guidées le samedi à 14h, 15h et 16h ; le dimanche à 11h, 14h, 15h et 16h.

Une brochure est à votre disposition : Tourner la page. Le patrimoine religieux d'après-guerre, inventaire des églises des années '50 et '60 sur le territoire d'action de la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne.

Une initiative de la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne, avec le soutien de l'Institut du Patrimoine wallon. Plus d'info sur le site www.mufa.be ou au 084/45 68 60.



Histoire d'un soir où nous doublons notre population!

En effet, vous étiez plus de 4500 personnes à venir nous rejoindre sur notre magnifique place à Tellin pour célébrer la fête nationale, sans parler des milliers de personnes qui se sont rendues sur les hauteurs pour admirer le plus beau feu d'artifice de Wallonie.

Avant de parler de la soirée, revenons quelques heures en arrière. L'après-midi a débuté à 14h avec les ateliers rock de l'entité, version junior. Nos jeunes artistes s'en sont donnés à coeur joie devant un public conquis. Félicitations pour leur prestation! D'ores et déjà, nous espérons les retrouver d'ici quelques années sur la scène principale. Ensuite l'après-midi s'est poursuivie avec le spectacle de Sono Babies pour les plus petits et la confection de fusées pour les plus grands avec l'aide de spécialistes de l'Euro Space Center de Redu. Durant cet après-midi ensoleillée les parents

ont eu l'occasion de déguster sagement une Duvel bien méritée.

A 18h précise, les ateliers rock de Tellin ont pu graver leur nom sur une scène sur laquelle nombre de groupes belges réputés ont déjà laissé leurs empreintes. Ensuite c'est Camping Sauvach' qui a allumé le feu à la plaine tellinoise. Le chanteur en a même profité pour s'offrir un « jump » dans la foule.

S'en est suivi le concert de Replay qui, je le pense, en a ravi plus d'un. Il faut avouer que la chanteuse a une voix magnifique et que les morceaux choisis ne pouvaient que régaler le public.

Puis, il était temps de faire place au plus beau feu d'artifice pyro-musical de wallonie. Cette année encore, c'est la société TNT Fireworks, sacrée deux fois championne de Belgique en la ma-

tière, qui a eu l'honneur de mettre le feu au ciel tellinois. Avant cela, ils nous ont concocté un orage des plus réalistes, puisque même quelques gouttes de pluie étaient présentes, ce qui ne vous a pas effrayés.

Juste avant le giga bal en plein air, c'est « Pilgrims, Belgian Queen Cover Band »qui a pris place sur notre superbe scène. Vous étiez encore des milliers de personnes à chanter sur des airs de « radio gaga » ou encore «we are the champions ». Les champions c'est vous tous qui étiez encore présents à cette heure tardive et qui deviez travailler le lendemain matin.

Bref, ce 21 juillet 2009 fût une réelle réussite. Nous voudrions remercier tous nos bénévoles qui de près ou de loin nous ont aidés dans notre projet. Nous leur donnons rendez-vous ce vendredi

11 septembre où ils seront mis à l'honneur.

Nous espérons que notre manifestation n'a pas engendré trop d'embarras pour les habitants. Merci pour votre tolérance et votre compréhension. Sachez que chaque année nous essayons de mettre tout en oeuvre pour créer un minimum de nuisances. Cette année encore la place était entièrement nettoyée et rangée le lendemain à 11h. Là aussi, nous souhaitons remercier les ouvriers communaux ainsi que les étudiants qui les accompagnaient.

Pour terminer, je souhaiterais remercier les 13 membres du comité de Promo-

Tellin qui ont travaillé une année durant pour que cette fête nationale soit une réussite. Si vous aussi vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter un membre du comité. A l'année prochaine.

Serge GEORGE Président Promo-Tellin

Informations diverses

Le Service d'Aide aux Victimes de l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau propose aux victimes d'infractions et à leurs proches une aide psychologique et sociale, gratuite et confidentielle au sein d'une équipe pluridisciplinaire professionnelle, même indépendamment d'une plainte.

Quelles victimes?

Il peut s'agir de coups et blessures, d'un viol, de harcèlement sexuel ou moral, d'un acte de vandalisme, d'un car-jac-king, d'un cambriolage, d'un vol ou d'une autre infraction. A la suite d'un tel fait, la victime peut se sentir désorientée, ne pas savoir à qui s'adresser, manquer d'information, rechercher une aide psychologique ou un conseil.

Les proches eux aussi peuvent être affectés voire choqués par l'événement même s'ils ne l'ont pas vécu directement.

Quelles aides?

Le service offre un accueil et une écoute. Il propose une prise en charge globale de la personne.

Il offre un accompagnement dans les démarches administratives et sociales (logement, problèmes financiers, santé,...) Il fournit les informations permettant d'orienter la victime dans ces relations avec la police, le pouvoir judiciaire et les sociétés d'assurances, ainsi que de bénéficier de l'aide financière de l'Etat aux victimes d'actes intentionnels de violences.

Il accompagne la victime lors de la requête d'un avocat pro-déo.

Il offre une aide psychologique. Il participe à l'assimilation de l'événement subi, à la recherche de nouveaux repères. Il offre un lieu pour se poser et se déposer.

L'aide apportée aux victimes et à leurs proches est gratuite.

Ce service est indépendant de la police et de la justice. Il est tenu au secret professionnel.

Où s'adresser?

• Le service vous reçoit à son siège social dans un local garantissant la discrétion.

Avenue de Bouillon, 45 6800 Libramont

• Une permanence mensuelle sera organisée à Tellin dans quelques semaines.

Contactez le service d'aide aux victimes pour plus d'informations.

Contact : Avenue de Bouillon, 45 6800 Libramont - 061/29.24.95. Asj-lux@skynet.be



La Bibliothèque communale de Tellin vous accueille le jeudi de 16 à 18 heures.

Au rez-de-chaussée de la maison communale, disposant d'un parking aisé à proximité, la bibliothèque de Tellin vous propose ses nouvelles acquisitions en provenance de la bibliothèque centrale de Marche.

Agenda



BURE: 2ème BROCANTE des Cabôssis

Ouverte à tous

Dimanche 30 août 2009 de 06H00 à 18H

Rue de Belvaux et rue de Han

AVIS AUX AMATEURS

Emplacement: 1€ les 3 m

Renseignements et réservations : DIDRICHE André 084/366003

Exercices militaires 14 au 25 septembre 2009.

1. « Vols tactiques».

Description de l'exercice : Exercice d'acquisition et d'attaques d'objectifs au sol par des avions de combat guidés par des observateurs terrestres

Unité organisatrice : Composante terrestre de Bruxelles

Personnel : 50 – Véhicules à moteur : 20 Pour cet exercice, il sera fait usage de munitions à blanc.

2. Exercice tactique de reconnaissance d'itinéraires, contrôle de zones, installations de points de contrôle et exfiltration à pied du 21 au 25 septembre 2009.

Unité organisatrice :

1 Régiment Jagers te Paard/Gidsen de Leopoldsburg

Personnel : 220 – Véhicules à roues : 70 Pour cet exercice, il sera fait usage de munitions à blanc.

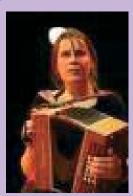
Week end paysages du 27 septembre prochain.

A l'initiative de Monsieur René Collin,
Député Provincial et Président de la FTLB,
et en collaboration avec les 12 Maisons du Tourisme
de la Province de Luxembourg, sera organisé les
26 et 27 septembre prochain un week end ayant
comme objectif la valorisation des paysages de
notre territoire luxembourgeois. La «Chapelle Notre
Dame de Haurt» située dans la Commune de Tellin
à Bure a été choisie comme pôle d'animation phare
de notre territoire pour cette première édition

Tout renseignement peut être obtenu à la Maison du Tourisme du Pays de la Haute-Lesse au 061 65 66 99 — hautelesse@swing.be

Vendredi 16 octobre / 20h15 Musée de la Cloche et du Carillon / Tellin

KV Express est une des meilleures découvertes du moment sur la scène du bal. Sophie Cavez, l'initiatrice de ce projet est l'accordéoniste de Dazibao & Urban Trad, groupes avec lesquels elle joue des concerts mais pas de bal. Elle avait donc bien envie de créer un projet pour faire danser les gens. C'est ainsi que KV express a fait sa première aux



fêtes de Gand avec un programme entier de ses propres compositions. Entre temps, le groupe s'est déjà révélé sur plusieurs grands festivals.

Réservation obligatoire (Maison de la Culture Famenne-Ardenne): 084/32.73.86

Dimanche 18 octobre / WE BOIS « les Chercheurs d'or vert »

Parking des Pairées / Démonstrations à 9 et 10 h. Départ vers Marche à 10h30-

Le bois de nos forêts est utilisé pour la construction, le mobilier, le chauffage. Lorsque nous avons coupé nos arbres, il faut reboiser et pour cela utiliser des graines de haute qualité génétique. Venez assister à une démonstration de récolte d'or vert dans le massif de pins noirs des Pairées. Vous serez ensuite conduits au Comptoir forestier de Marche-en-Famenne où un scientifique vous expliquera les missions du centre : sélection et commercialisation des graines récoltées.

Visite gratuite sur réservation obligatoire au 084/36 60 07 (Mme Botin) ou au 084/37 42 80 (Mme Bassiaux) avant le 13 octobre 2009.





3 x 20 TELLIN

Salle polyvalente rue de Rochefort Animation musicale avec Jacques GATHY

Dimanche 6 septembre 2009 à 12h

REPAS DE MIDI

• Apéritif offert par le Comité • Marinade de scampis au gingembre - Pommes et citron vert - Mousse de lotte aux poireaux • Velouté Aurore et basilic • Rôti de veau Archiduc • Crème brûlée Au cours de l'après-midi ... Tarte et Café

Participation aux frais : Membres : 25,00 euros - Non-Membres : 30,00 euros (Boissons NON comprises

NB. Il est STRICTEMENT INTERDIT de fumer dans la salle BIENVENUE A TOUTES ET A TOUS

Le Comité (Renée FOCANT-Marie-Claire DEGEYE-Marie-Claire LAMOTTE-Eliane BOVY--Jean-Marie VAN ESPEN- Michel SLEGERS-Jeannine LAMBERT-Joseline COLLIGNON - Huguette DEOM).

NOTRE PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL PARAÎTRA LE VENDREDI 16 OCTOBRE 2009.

Les documents pour ce prochain numéro devront nous parvenir sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante : mariane.remacle@tellin.be pour le lundi 14 septembre au plus à 17 heures.

D'avance, nous vous en remercions.



Matériel - Outillage de jardins et Forestiers - Remorques

HONDA

Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77 juliengruslin@skynet.be



Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition - rue St-Roch 59 Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

071/74 01 37 ou faxez au 071/71 15 76

Bulletin Communal n°122 - septembre 2009

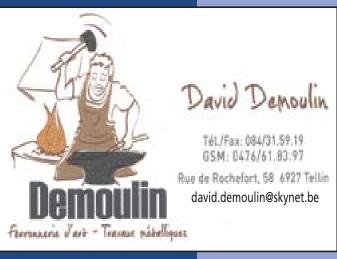
regifo@skynet.be

Votre conseiller en communication Mr Roland Crosset tél 087/26 78 86 (le soir)

















Rue de Rametenne, 1 - 5580 Rochefort Tel: 084/21 11 47 - Fax: 084/21 31 03



